



Département
de l'Yonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 19 mai 2016

Règlementation temporaire de la circulation faubourg de Paris le vendredi 20 mai

Afin de procéder au démontage de la grue ayant servi aux travaux de réhabilitation de la maison de retraite "Résidence Prieur de la Côte d'Or" située 19 faubourg de Paris, la circulation de tous véhicules s'effectuera sur une seule voie, par alternat, au droit de cet établissement le vendredi 20 mai 2016.

Les deux files de circulation le long de la maison de retraite seront réservées au démontage de la grue et au chargement de matériels.

L'alternat de circulation sera commandé manuellement.

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr